



Taux actuels de **d'émaciation** : 8.2% **retard de croissance** : 21.2% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale** : 12.3%

Source : Gouvernement congolais (MICS5, 2014-15)

Bons résultats

- Congo : ce pays a mis au point une stratégie/ politique nationale en matière de nutrition.
- Congo : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2014-2015.
- Congo : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire et a distribué deux fortes doses de supplément en vitamine A à 99% des enfants en 2015.
- Congo : 93.2% des femmes de 15 à 49 ans ont été vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2014-2015.
- Le taux d'enregistrement des naissances (95.9% en 2014-2015) est élevé, permettant potentiellement l'accès des enfants à des services publics importants tels que la santé et l'éducation.

Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (1.6% des dépenses publiques en 2016) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Congo : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (3.1% des dépenses publiques en 2015) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Congo : dans ce pays, la loi n'accorde pas aux femmes les mêmes droits économiques qu'aux hommes. Hommes et femmes jouissent des mêmes droits d'accès à la propriété des terres agricoles, mais la loi n'est pas effectivement appliquée et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Congo : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (Le Chemin d'Avenir) accorde peu d'importance à la nutrition.
- Congo : bien que ce pays ait élaboré une stratégie/politique nationale en matière de nutrition, on note toujours l'absence d'objectifs de nutrition clairs assortis de délais et d'un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques.
- Congo : ce pays n'a pas consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (15% en 2015) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Congo : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation et du droit à la sécurité sociale est médiocre.
- Congo : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.

**Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)****Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹	1.6%	2016	41er
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ²	3.1%	2015	41er ex aequo

Politiques

Accès à la terre (sécurité foncière) ³	Moyen	2016	17e ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ³	Moyen	2013	34e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	95.9%	2014-2015	4e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale ³	Médiocre	2016	21er ex aequo

Lois

Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ³	Médiocre	2016	29e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ⁴	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques ⁴	Pas dans la loi	2014	26e ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Non	2017	29e ex aequo

¹ Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la l'agri. (énoncés dans la Déclaration de Maputo de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

³ Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

⁴ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)**Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Sectoriel uniquement	2017	17e ex aequo

Politiques

Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	99%	2015	2e ex aequo
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	81.4%	2015	18e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	15%	2015	37e
Visites médicales pour les femmes enceintes	93.2%	2014-2015	20e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹	Faible	2009-2016	38e ex aequo
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2017	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Non	2017	35e ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Non	2017	39e ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2014-2015	1er ex aequo

Lois

Consécration du CICS [^] dans le droit interne ²	Non consacré dans le droit	2016	33e ex aequo
--	----------------------------	------	--------------

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

[^] Code international de commercialisation des substituts du lait maternel